

# PREMIERES ORIENTATIONS POUR LE PROJET DE VILLE :

- ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
- RENOUVELLEMENT URBAIN ET TRANSPORTS
- (FONCTIONNEMENT URBAIN, MIXITÉ, ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE ...)

DOCUMENT DE TRAVAIL

Avril 2009

AGENCE D'URBANISME  
DE L'AGGLOMERATION  
MARSEILLAISE

## ORIENTATIONS GENERALES :

1. et 2. MARSEILLE, AU COEUR DES  
ECHANGES METROPOLITAINS ET  
RENFORCER SON RAYONNEMENT

- Pôle d'échanges métropolitain
- Pôle d'échange à "structurer" (gare multimodale ou pôle urbain - métro-tram ou TCSP)
- Halte ferroviaire
- Centre-ville à développer et assurer la réussite de l'extension d'Euroméditerranée
- Localisation préférentielle d'un grand équipement, desservie en TC performant
- Grande plaine sportive de pratique libre

2. et 4. OFFRIR DES ESPACES POUR LES  
ACTIVITES ET ACCELERER LES  
MUTATIONS DE CERTAINS SITES

- Vallée de l'Huveaune et Façade Maritime Nord à valoriser plus intensivement (vocations diversifiées)
- Bassins Est du Port à aménager en compatibilité avec les espaces urbains voisins
- Renouveler/diversifier certains sites économiques en priorité (étude espaces économiques en cours)
- Façades de boulevards, technopôles, pôles tertiaires, pôles d'innovation à développer

5. et 7. DEVELOPPER UNE OFFRE DIVERSIFIEE  
DE LOGEMENTS ET "INTENSIFIER" LA VILLE

- Faisabilité des opérations de renouvellement urbain en cours à garantir (ZAC, projets ANRU...)
- Quartiers centraux, desservis en transports collectifs, à renouveler en priorité (friches, bâtis dégradés...)
- Périmètre de veille foncière (renouvellement à long terme)
- Noyaux villageois à étendre et à "moderniser" (îlots à renouveler, circulation à améliorer, piétonisation...)
- Activité mutable : opportunité à étudier (Bermecture, délocalisation...)

## 8 - CONCEVOIR UNE VILLE PLUS APAISEE

selon le réseau TC-TCSP projeté - en attendant des options de MPM

- Pôles d'échanges et Transports Collectifs en Site Propre (existants et projetés), à développer, support pour les opérations de renouvellement urbain



# PREMIERES ORIENTATIONS POUR LE PROJET DE VILLE :

- VALORISATION, PROTECTION ET PRÉSERVATION DES ESPACES
- GESTION ECONOMIQUE ET RAISONNÉE DES ESPACES  
(ENVIRONNEMENT, PAYSAGE, PATRIMOINE, RISQUES NATURELS...)

DOCUMENT DE TRAVAIL

Avril 2009  
AGENCE D'URBANISME  
DE L'AGGLOMÉRATION  
MARSEILLAISE



## ORIENTATIONS GENERALES :

### 3. PROTÉGER, VALORISER SON PATRIMOINE NATUREL, SON LITTORAL & LA RICHESSE DE SA BIODIVERSITÉ

- Espace naturel à protéger et à préserver
- Corridor écologique boisé à préserver
- ☞ Accès aux massifs à organiser
- P Parking de dissuasion à aménager pour gérer la fréquentation
- Liaison piétonne et douce à garantir (GR, crochets...)
- ~ Promenade du littoral, espaces publics et belvédères sur la rade à aménager et à sécuriser (ex : Corniche)
- ⚓ Port, pôle mer ou équipement de loisirs à aménager
- ↓ Site remarquable à mettre en valeur (vocation à préciser)

### 6. MAÎTRISER L'URBANISATION ENTRE LA VILLE ET LES MASSIFS, QUALIFIER LES ESPACES LIBRES POUR UNE GESTION RAISONNÉE

- ~ Canal de Marseille : protéger son emprise, valoriser et aménager certaines sections pour la promenade
- ~ Espace naturel et paysager de transition à maintenir, développer des activités de loisirs
- ~ Espace naturel à restaurer et à qualifier, pour valoriser certaines entrées de massifs
- ? Ancienne carrière à réhabiliter (réserve pour espace naturel ou de loisirs ?)
- ~ Espace urbanisable limité et concentré dans les franges

### 10 et 3 • VALORISER LES QUARTIERS ET LES NOYAUX VILLAGEOIS, VECTEURS DE L'IDENTITÉ LOCALE

- Les noyaux villageois (UAv) : Identifier ceux qui sont à valoriser en terme de patrimoine (étude en cours)
- PV Sites, villages et quartiers dont le patrimoine urbain et/ou paysager est à valoriser (liste et sites à préciser)

### 11 • OFFRIR PLUS D'ESPACES D'AGREMENT ET DE RESPIRATION EN VILLE

- Boisements à préserver en ville (inventaire lancé)
- ? Grand parc public supplémentaire à créer
- ~ Canal et cours d'eau : parcs linéaires et continuités douces à aménager, notamment pour prévenir et mieux gérer le risque d'inondation

### 12 • PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES COMME UNE COMPOSANTE DE L'AMÉNAGEMENT

- ~ Urbanisation à limiter dans les espaces urbains de franges soumis aux risques de feu et d'effondrement
- ? Grand champs d'expansion des eaux à préserver (pour Argenteuil et Massoulès)